

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture de la nouvelle structure d'accueil préscolaire à Couvet

La Commune de Val-de-Travers vient d'ouvrir une nouvelle structure préscolaire à Couvet et de regrouper ses structures parascolaires dans ce village. Une journée portes ouvertes sera organisée durant le printemps 2026 pour permettre au public de découvrir ces nouveaux espaces.

Dans la continuité du développement de l'accueil des enfants à Val-de-Travers qui a vu l'inauguration d'une crèche à Fleurier l'an dernier, le Conseil communal a le plaisir d'annoncer l'ouverture d'un nouveau site à Couvet. Depuis le 25 août dernier, les premiers enfants ont été accueillis dans ces locaux spécialement conçus pour le préscolaire.

Réalisée par le bureau Repele Architectes à Neuchâtel, sous la direction d'Éric Repele, la nouvelle structure offre une capacité de 60 places pour les enfants de 0 à 4 ans. Ces nouveaux locaux permettent d'améliorer l'offre communale en matière d'accueil préscolaire, dans un environnement sécurisé et conforme aux normes en vigueur, et de répondre aux besoins croissants des familles.



Dans le même temps, le système parascolaire à Couvet est réorganisé : les lieux d'accueil jusque-là répartis sur plusieurs sites du village sont désormais tous regroupés à la rue Édouard-Dubied 2. Le site parascolaire d'espaceVAL ferme ainsi ses portes et ses activités sont désormais localisées dans le bâtiment situé près de la salle des spectacles.

CONTACT | Malo Bortolini, conseiller communal
Personnel, jeunesse et enseignement

+41 32 886 44 25 | malo.bortolini@ne.ch



Réaménagés par les services communaux, les locaux sont dimensionnés pour accueillir jusqu'à 80 enfants des deux premiers cycles de l'école obligatoire, mais la capacité effective est aujourd'hui limitée à 58 places en fonction des autorisations et des conditions d'organisation actuelles.

Cette double évolution, à savoir l'ouverture d'une nouvelle structure à Couvet et le regroupement du parascolaire, s'inscrit dans la volonté des autorités communales d'optimiser l'offre d'accueil et de garantir des conditions adaptées aux enfants comme aux familles.

Le Conseil communal souligne par ailleurs le travail remarquable du personnel, qui a permis un déménagement rapide et l'accueil des premiers enfants dans des conditions optimales. Des portes ouvertes seront organisées au printemps 2026 afin de permettre à la population de découvrir les nouveaux espaces.

Val-de-Travers, le 3 septembre 2025

LE CONSEIL COMMUNAL